

PROFESSION | La session hivernale de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a permis de revenir sur l'année passée perturbée par la Covid-19 et de présenter les enjeux de l'année 2021.

Une année 2020 bousculée par la crise sanitaire mais tout de même active

Dès l'ouverture de cette session le président de la chambre d'agriculture Éric Lions a déploré la situation sanitaire qui empêchait la réunion en présentiel. « On a du mal à se retrouver et c'est bien dommage quand on doit mener un projet en commun, se désolait-il. Mais néanmoins c'est le prix à payer pour lutter contre cette pandémie. Chacun à notre façon nous essayons d'apporter notre pierre à l'édifice. » Il a ensuite remercié les personnes présentes, une trentaine, dont Martine Clavel, la préfète, Thierry Chapel le directeur de la DDT 05 ainsi que les représentants du Département et de la ville de Gap.

Il a débuté son intervention par un tour d'horizon de l'activité de l'année écoulée perturbée par la crise sanitaire qui a eu de grosses conséquences sur l'activité économique de la filière agricole avec la perte de débouchés due à la fermeture des restaurants et des remontées mécaniques. « En cascade toute l'activité d'accueil à la ferme : ferme-auberge, ferme-découverte est extrêmement impactée, constatait-il. Malheureusement ces pertes-là ne sont pas, ou peu, prises en compte car elles rentrent difficilement dans les critères qu'ils soient nationaux ou régionaux. Face à cette situation la chambre d'agriculture a rapidement réagi et l'accompagnement de nos agriculteurs a été une priorité absolue pour nous avec la création d'un site Internet pour la production locale, la mise en place de la Pac à distance. Nous avons aussi continué malgré tout à organiser de nombreuses formations pour que les agriculteurs puissent se former notamment par rapport à leur Certiphyto ou bien sur l'accompagnement à la certification HVE. »

Le président est également revenu sur la mise en place la charte des ZNT (voir L'Espace Alpin n° 385). Il a évidemment évoqué le soutien apporté par les élus au président du Département « dans son acte politique lié à la prédation et à la souffrance des éleveurs ». Il a condamné « avec force » les municipalités qui

prennent pour prétexte la Covid pour faire du « prosélytisme anti-viande en privant les enfants de protéines animales. C'est un scandale ! » (voir encadré ci-dessous).

Une forte implication de tous

Il poursuivait : « Il faut se battre pour que les spécificités de l'élevage de la montagne ne soient pas les oubliés ou les grands perdants. Tous les chantiers ont été ouverts et les discussions entamées sur toutes les mesures. Tous les lobbyings sont sortis, j'en profite pour souligner la solidarité des départements de montagne pour défendre nos spécificités (voir p.8). Je souhaite aussi citer le plan de relance que nous avons largement relayé avec les services de l'État. »

Les appels téléphoniques personnalisés ont permis de recenser tous les projets et sont actuellement en cours de traitement. Il a loué l'implication des agriculteurs qui ont répondu mais aussi le travail des salariés de la chambre d'agriculture qui ont effectué ces enquêtes en plus de leurs tâches habituelles. « C'est un coup de boost sur les projets existants et les réflexions avancées. Certaines mesures se sont révélées insuffisantes comme pour les protéines, rappelait-il, mais je souhaite

« Tout le monde a bien joué le jeu car sans cet engagement nous n'aurions pas pu continuer nos activités »

souligner l'accompagnement de projets structurants pour le territoire comme l'abattoir de Gap ou le futur pôle agricole. »

La présentation des comptes financiers a révélé une situation saine avec un excédent de 16 901 € pour un budget de près de 3 millions d'euros. « Un budget qui reflète une année atypique », relevait le président. Un phénomène expliqué par des dépenses qui ont été impactées par la crise sanitaire avec moins d'embauches, de foires et d'événe-



La chambre d'agriculture a accompagné les producteurs locaux pour les aider à trouver de nouveaux débouchés et promouvoir leurs produits durant toute la crise sanitaire.

ments ou de formations pour les agriculteurs et les salariés. Ces comptes financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Lors de cette session le choix a été fait de faire un focus sur la forêt avec l'intervention de Jean-Michel Rayne, conseiller forestier qui a présenté le bilan des activités fores-

population que ces coupes d'arbres étaient nécessaires et qu'elles étaient compensées par des plantations ailleurs car cela était souvent mal compris.

Thierry Chapel, directeur de la DDT 05 a félicité la chambre d'agriculture pour sa présence et son activité dans l'accompagnement de la filière bois que ce soit en amont et en aval. Il a aussi rappelé les obligations réglementaires.

Laurence Guichon a ensuite repris la parole pour présenter les actions et l'organisation mises en place pendant la crise sanitaire. « Cela n'a pas été simple mais on y est arrivé !, s'est-elle félicitée. Nous avons collectivement bien relevé le défi. Tout le monde a bien joué le jeu car sans cet engagement nous n'aurions pas pu continuer nos activités ».

Accompagnement et adaptabilité

Amandine Long de l'équipe de valorisation des produits a pris le relais en expliquant qu'il avait fallu réinventer leurs missions pour accompagner les agriculteurs au quotidien : comment se déplacer, comment écouler les produits avec les marchés et les cantines fermés, comment cela passait dans le cadre de l'agritourisme, etc. Un questionnaire a été envoyé pour étayer l'argumentaire et chiffrer les pertes des agriculteurs pour pouvoir les annoncer aux financeurs.

« Nous avons échangé quotidiennement avec la préfecture, les autres chambres consulaires ainsi que la chambre régionale, rapportait-elle. Nous nous sommes vite rendu compte qu'une information nationale n'était pas nécessairement adaptable localement. Il a fallu travailler pour que les aides puissent bénéficier au plus grand nombre notamment en matière d'agritourisme. Cela a été très difficile compte tenu des spécificités locales. »

Le site saveurshautalpine.fr, les marchés de producteurs de pays esti-

Le pôle agricole, où en est-il ?

Cette session a permis de faire un point sur l'évolution du projet de nouveau pôle agricole. Il se situera rue des Silos à Gap rue des Silos, sur une parcelle appartenant à la chambre d'agriculture. Il accueillera les services départementaux et certains services régionalisés de la chambre d'agriculture mais aussi des structures comme la Safer, le Cerpam, le CRPF, etc. et des Organisations professionnelles agricoles départementales dans un bâtiment de plus de 1 600 m². Certaines structures étant propriétaires, d'autres locataires.

Le bâtiment sera à très faible consommation énergétique et s'inscrit dans la démarche Bâtiment durables méditerranéens (BDE).

Après une série de diagnostic réalisée en novembre et décembre 2020 un dossier a été remis à Joël Giraud, secrétaire d'État à la ruralité afin de demander une aide financière dans le cadre du Plan de relance de l'État. Dans les prochaines semaines le lancement de la procédure pour choisir un architecte devrait être lancé pour un dépôt du permis de construire avant la fin du mois de juin pour un début des travaux dans le courant de l'hiver 2022 et un déménagement espéré pour l'été 2023 après 15 mois de travaux.

Ce projet représente un investissement de 4 millions d'euros HT et sera géré sous forme de Société civile immobilière (SCI).

vaux et hivernaux et la conception d'outils de communication dédiés ont été détaillés par Amandine Long. Martine Clavel, la préfète a souligné le rôle essentiel joué par la chambre d'agriculture pendant cette période et sa capacité d'adaptation.

Après la présentation de l'état d'avancement du projet de pôle agricole (voir encadré ci-dessus) Éric Lions a repris la parole pour remercier et rendre hommage à la directrice Laurence Guichon qui part vers de nouveaux horizons et participait à sa dernière session. Elle a adressé quelques mots à ses équipes et ses interlocuteurs qui lui ont « beaucoup appris sur la nature humaine ».

Le mot de la fin est revenu à Martine Clavel qui est revenue sur « l'importance pour elle d'être aux côtés de la chambre d'agriculture et des agriculteurs, acteurs vraiment essentiels du département. Nous faisons tout ce qui est possible pour la conciliation d'enjeux difficilement conciliables et sur des projets de développement de filière, de construction de l'abattoir ou du pôle agricole », concluait-elle. ■

A.G.

Le bilan d'activités de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes pour l'année 2020 est consultable et téléchargeable sur son site Internet.

Les élus dénoncent dans une motion « une utilisation dogmatique de ceux qui portent l'avenir du pays : les enfants »

Lors de cette session une motion portée par la FDSEA et les JA 05 a été votée à l'unanimité en réaction à l'interdiction de la viande dans les cantines scolaires décidé par le maire de Lyon. Cette motion est soutenue par la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, la Fédération départementale de chasse des Hautes-Alpes, la Maison régionale de l'élevage Provence-Alpes-Côte d'Azur et Claire Bouchet, députée des Hautes-Alpes.

« Face aux évolutions constantes de l'agriculture française, à la prise en compte constante de l'environnement dans les pratiques agricoles et de leur efficacité grandissante.

Face aux efforts permanents que les éleveurs font dans le domaine du bien-être animal et de la biosécurité.

Face à des productions toujours plus en adéquation avec les demandes sociétales en termes d'alimentation et d'écologie.

Face aux enjeux majeurs auxquels notre nation doit répondre dans les années à venir, et dont les paysans en détiennent un, primordial, qui est la souveraineté alimentaire et l'accès à tous à une alimentation de qualité, équilibrée et suffisante.

Les élus de la chambre d'agriculture réunis en session le 25 février 2021 s'insurgent devant la décision du maire de Lyon de priver les enfants des cantines de sa commune de viande à la cantine. Ils dénoncent une utilisation dogmatique de ceux qui portent l'avenir du pays : les enfants, dans le seul but de servir l'écologie politicienne. Ils signalent que l'arrêt de la consommation de viande signifierait l'abandon de l'élevage qui permet la valorisation de milieux difficiles et la conversion d'une biomasse non digestible par l'homme en protéines de qualité. Ils promeuvent une alimentation équilibrée, au sein de laquelle la viande possède toute sa place. Ils exigent que l'État prenne toutes les dispositions afin que de telles initiatives soient condamnées, au nom de l'unité nationale. »